



## Elections législatives 2018 - AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que les **listes électorales provisoires** pour les élections législatives du 14 octobre 2018 sont déposées et disponibles à la Mairie pour inspection, ceci à partir de ce jour d'aujourd'hui **jusqu'au 27 juillet 2018** (cf. art. 12 de la loi électorale).

Toute réclamation devra être introduite endéans ce même délai, et le Collège Echevinal statuera le cas échéant en séance publique en date du 03 août 2018, date de la clôture définitive des listes.

Le Collège Echevinal :  
Jeannot Fürpass, bourgmestre  
Jean Kihn, échevin  
Nancy Arendt, ép. Kemp, échevine